

DE SALCES à SALSES

Pendant de très nombreuses années le deuxième **S** de SALSES a été remplacé sans raison par un **C**, pour s'écrire SALCES et cela sans véritable raison.

Le toponyme Salses est très ancien. Déjà connu des Romains, en effet, le géographe latin Pomponius Mela (Ier siècle) mentionne le lieu sous la forme *Salsulae fons*, certainement en référence aux résurgences magnésiennes dites salées qui sourdent au pied des Corbières et se jettent dans l'étang. Au IIIe siècle, nouvelle mention avec la graphie *Salsulis*. Quelques siècles plus tard (943) apparaît la forme *Villa Salsinas*, puis en 951 *Villa Salsas*, en 1095 *Fonte maiore et extrema de Salsines*, en 1101 *Fonte de salsines*, en 1192 charte de *poblacio* de la ville, près du *Castrum de Salsis*, en 1274 *Salcis*, en 1395 Salses, *molins estrémers, mitjans*, en 1435 *Salciis*, au XVII et XVIII Salses puis Salces jusqu'au début du XX^e siècle.

La graphie moderne Salses date du XIVE siècle. A noter que, du XVIIIe au début du XXe siècle, on a fréquemment utilisé la graphie Salces. Le nom composé Salses-le-Château est récent, datant de 1986.

Afin que le village retrouve son orthographe originale, lors de la séance du Conseil Municipal du 9 février 1923, Monsieur Fernand BREGOULAT, le Maire appelle l'attention du Conseil municipal sur une anomalie qui existe au sujet de la façon d'écrire le mot "Salses". La Mairie et la Préfecture écrivent et ont toujours employé le mot " Salses" avec un S. la gare et la Poste écrivent Salses avec un C. Le Conseil considérant que « *Salses a été tiré du latin Salsulae. Que cette origine justifie l'orthographe de Salses avec un S. que la mairie et la préfecture ayant toujours usité le mot Salses avec S. Il est irrationnel que le chemin de fer et les PTT continuent à orthographier Salces avec un C. Que cette anomalie a déjà été la cause de nombreuses erreurs et qu'elle risque en se perpétuant d'en occasionner de nouvelles émet le vœu que les ministères compétents obligent le chemin de fer et l'administration des PTT à employer le mot Salses avec un S.* »

En réponse à cette requête, le 4 juillet 1923 le Préfet des Pyrénées-Orientales écrit au Maire de Salces : *Par sa délibération du 9 février 1923, le Conseil municipal de Salces a demandé que le nom de cette commune soit orthographié, à l'avenir avec un S : SALSES. J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en raison des motifs étymologiques invoqués en faveur de ce changement qui ne modifiera pas le nom de la commune et par application de la jurisprudence du Conseil d'Etat, M. le Ministre de l'Intérieur par décision du 29 juin 1923 m'a autorisé, sur mes propositions, à faire opérer la rectification demandée. J'informe de cette décision M. le Directeur des Postes et la Compagnie du Midi.*